



Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire

(Synthèse)



Bloc-porte bois de communication (avec huisserie métallique)

Déclarant	Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques (ATF-BPT)
Unité fonctionnelle	Fermer une ouverture permanente dans une paroi intérieure de logement collectif ou individuel, et éventuellement une isolation thermique d'au moins 2 W/m ² .K tout en permettant le passage de piétons, pour une durée de vie de référence (DVR) de 30 ans
Unité	m ² (surface de l'ouverture avant pose)
Date de publication	22.10.2019
Date de validité	09.07.2024



CONTEXTE & METHODOLOGIE

Le présent document est constitué d'extraits choisis de la Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) « Bloc-porte bois de communication (avec huisserie métallique) » du 10 juillet 2019. Cette FDES est la deuxième des 8 FDES réalisées par la société Esteara pour l'ATF-BPT, conformément à la norme européenne EN 15804. Elle fait l'objet d'une attestation de vérification délivrée par M. PEVERELLI (EVEA).



PRODUITS COUVERTS

La FDES « Bloc-porte bois de communication (avec huisserie métallique) » couvre l'ensemble des blocs-portes bois de communication (avec huisserie métallique) dont les éléments sont fabriqués et commercialisés en France par les membres de l'association ATF-BPT.

Les membres suivants de l'association ATF-BPT fabriquent des produits couverts par la présente Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire :

COMEC, ZA de Montévi, 49280 La Tessoualle

DEYA, 13, rue Pierre & Marie Curie, 19400 Argentat

JELDWEN, 35 avenue de la Ténarèze, 32800 Eauze

JH INDUSTRIES (HUET), 30, rue Pauline de Lézardière, 85300 Challans

KEYOR, 22 rue d'Artagnan, 33100 Bordeaux

MALERBA, Rue Paul Malerba, B.P. 32, 69470 Cours-la-Ville

POLYTECH, 3 Allée des Ajoncs, ZAC de la Montane EST 1, 19800 Eyrein

RIGHINI, 550 Avenue Blanche Peyron, 47400 TONNEINS





INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX NF EN 15804

Indicateur	Valeur sur l'ensemble du cycle de vie	Unité
Indicateurs décrivant les impacts environnementaux		
➤ Réchauffement climatique	35,6	kg eq. CO₂ /UF
Appauvrissement de la couche d'ozone	0,0000389	kg eq. CFC 11
Acidification des sols et de l'eau	0,232	kg eq. SO ₂
Eutrophisation	0,0415	kg eq. PO ₄ ³⁻
Formation d'ozone photochimique	0,0179	kg eq. éthène
Epuisement des ressources abiotiques – éléments	0,00052	kg eq. Sb
Epuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles	696	MJ PCI
Pollution de l'air	9000	m ³
Pollution de l'eau	16,2	m ³
Indicateurs décrivant l'utilisation des ressources énergétiques primaires		
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	50,5	MJ/UF
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	107	MJ/UF
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	158	MJ/UF
➤ Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	751	MJ/UF
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	38,3	MJ/UF
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	789	MJ/UF
Indicateurs décrivant l'utilisation de matières et ressources énergétiques secondaires et l'utilisation d'eau		
Utilisation de matière secondaire	0,644	kg/UF
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	16,4	MJ/UF
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	0	MJ/UF
Utilisation nette d'eau douce	21,7	m ³ /UF
Autres informations environnementales décrivant les catégories de déchets		
Déchets dangereux éliminés	5,52	kg/UF
➤ Déchets non dangereux éliminés	28,1	kg/UF
Déchets radioactifs éliminés	0,00577	kg/UF
Autres informations environnementales décrivant les flux sortants		
Composants destinés à la réutilisation	0,00856	kg/UF
Matériaux destinés au recyclage	3,28	kg/UF
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	0,593	kg/UF
Energie fournie à l'extérieur	12,4	MJ/UF

Notes : La version complète de cette FDES présente les résultats détaillés par étapes du cycle de vie. Les 3 indicateurs mis en avant sont considérés comme principaux



INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR

Des essais de mesure des émissions de substances volatiles sur produits de construction solides selon la norme NF EN ISO 16000-9 (2006) ont été réalisés par l'Institut Technologique FCBA pour l'ATF-BPT. D'après les résultats de ces essais collectifs (Rapports d'essais FCBA n°402/12/1008C/1à8 et n°402/12/1008C/9et10) et les essais individuels réalisés par les membres de l'ATF-BPT, la classe affichée pour les produits couverts par la présente FDES varie de A à A+ (suivant le Décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 et l'Arrêté du 19 avril 2011).

Exemple d'étiquette >



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



Pour télécharger les 8 FDES en version complète
- rendez-vous sur www.uicb.pro/atf-bpt/
- ou scannez le flash-code

